



NOS HONORAIRES

BARRAUD AGENCE IMMOBILIÈRE

Tarifs en vigueur à partir du 1er novembre 2024

TRANSACTION (Achat - Vente)

Forfait de base de **2 000€** pour toutes transactions

+

Honoraires à taux fixe de **4%**

Honoraires maximum pouvant être pratiqués

Forfait de 2 000 € + 4 % du prix net vendeur

(honoraires à la charge de l'acquéreur)

Minimum de perception de 4 200€ TTC

TRANSACTION (Location)

Visite - constitution du dossier - rédaction du bail : 8€/m2

État des lieux entrée ou sortie : 2€/m2

Honoraires plafonnés à un mois de loyer charges comprises

RECHERCHE (Achat - location)

Achat : Forfait fixe à 6 000€

Location : 1 mois de loyer charges comprises

Prestation Annexes

Avis de valeur

OFFERT

Rédaction état des lieux seul (entrée ou sortie)

3€/M2